



- 1 : façade à rue après restauration.
- 2/3 : façade à rue et étables à l'intérieur de la cour avant restauration
(© Atelier d'architecture louis et royer).
- 4 : logements créés dans les étables à l'intérieur de la cour.
- 5 : intérieur de la bibliothèque.
- 6 : corps de logis à l'intérieur de la cour après restauration.
- 7 : façade extérieure au niveau des bureaux après restauration.

Localisation : Ans
 Année de réalisation : 2003-2006
 Architectes : Atelier d'architecture louis & royer sprl

La cense de Montfort est riche d'un long passé. Bâtie au 17^{ème} siècle avant d'être agrandie et transformée au fil du temps, elle vient de connaître en ce début de 21^{ème} siècle une nouvelle étape dans son évolution.

Jadis implantée au milieu des champs, cette ferme en quadrilatère a peu à peu été intégrée dans un tissu bâti dense. Avant sa restauration, elle articulait corps de logis et dépendances agricoles (étables et granges) autour d'une cour pavée. Baies rebouchées et annexes adossées aux différentes ailes perturbaient la lecture des façades. La qualité patrimoniale des volumes en brique et calcaire était néanmoins manifeste.

Aussi, la question de l'avenir de ces bâtiments s'est posée lorsque surgit à la fin des années 1990 un projet de destruction. En 2000, la commune d'Ans réagit en rachetant la cense. En parallèle à son classement comme monument et à son inscription sur la liste des biens confiés à l'Institut du Patrimoine wallon, un projet de réaffectation est rapidement mis sur pied. Il prévoit d'aménager dans les vastes espaces disponibles seize logements sociaux (onze maisons, un duplex, deux appartements et deux studios), les bureaux de la Société de logements du Plateau (société locale de logement social) et la bibliothèque communale.

Le parti de la restauration a été de préserver les façades à l'intérieur de la cour et donc de créer de nouveaux percements tournés vers l'extérieur de la ferme. La façade à rue a néanmoins conservé son caractère fermé. Seules les baies obturées ont été réouvertes et quelques saignées verticales ajoutées. Des interventions somme toute limitées, permises par l'affectation en bibliothèque d'une partie de cette aile. Le même type d'ouvertures, discrètes et sans encadrement, a été ménagé au niveau des logements. Du côté des bureaux, elles sont plus nombreuses et doublées de passerelles métalliques. L'impact paysager des modifications de cette façade - qui conserve malgré tout un caractère unitaire - ne se pose pas ici, en raison de l'intégration de la ferme dans un tissu bâti.

La cohérence de l'ensemble des volumes, malgré les modifications survenues au cours du temps, est apportée par le badigeon rouge couvrant les maçonneries. Les toitures ont également conservé leur unité grâce à la création d'un nombre limité d'ouvertures. La cour n'a pas non plus été oubliée. Elle a fait l'objet d'aménagements sobres lui conservant son caractère ouvert, permettant d'en faire un lieu de rencontre.

Une touche contemporaine est amenée par de petits volumes en calcaire se substituant à des annexes récentes sans caractère patrimonial.

Cette réaffectation est exemplaire à plus d'un titre. Non seulement pour le respect des caractéristiques patrimoniales des volumes mais aussi pour l'approche globale de la démarche, la mixité des fonctions...

Nous remercions l'atelier d'architecture louis & royer pour les informations transmises.



Une publication consacrée à la réaffectation des fermes à cour, réalisée par la FRW, propose une réflexion globale sur ce type d'opération. Tenant compte d'enjeux patrimoniaux et paysagers, vingt recommandations y sont formulées.